Sud Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Monsieur le Maire de VILLESPASSANS, certifie que l'arrêté n°2024-117 prescrivant la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de Sud-Hérault du 05/02/2024 a été affiché dès réception le 6 février 2024, et ce pour toute la période de la procédure.

Fait à VILLESPASSANS, le 08-02-2024.

PETIT Jean-Christophe

Maire

MAIRIE de VILLESPASSANS (Hérault)

Communauté de communes Sud-Hérault
ZAE La Rouquette – 1, allée du Languedoc – 34620 Puisserguier
Tél. 04 67 93 89 54 – Fax. 04 67 93 73 32 – **www.cc-sud-herault.fr**